



Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (C.S.S.C.T.)

 Initiale

 Intra

OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances nécessaires pour remplir son rôle de membre de la C.S.S.C.T.

Compétences visées

- Comprendre les champs d'interventions et les prérogatives de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
- Être capable d'exercer sa mission au sein de la commission
- Savoir identifier les risques professionnels et analyser les conditions de travail
- Promouvoir la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise

PUBLIC

Membres de la C.S.S.C.T. (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) pour les entreprises de plus de 300 salariés

MODALITÉS

Durée : 35 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 48 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Textes officiels

Art. L. 2315-36 et suivants du Code du Travail

Programme détaillé

1- Le coût de la non-prévention

L'importance d'intégrer la prévention dans le management de l'entreprise
Le comportement "sécurité" de l'individu au quotidien (travail, route, maison)
La mise en place d'un plan d'action.

Le coût humain :

- Définitions (accidents, maladies professionnelles)
- Statistiques françaises et de l'entreprise

Le coût économique :

- Tarification
- Coûts directs et indirects

2- Aspect réglementaire en hygiène et sécurité

La responsabilité pénale en matière de sécurité du travail
Bases de la réglementation : lois et décrets importants

3- Les acteurs de la prévention

La direction, la hiérarchie
Le chargé de prévention
La médecine du travail
La CARSAT
L'inspection du travail

4- La CSSCT - Acteur de la prévention

La démarche globale de prévention :

- Les principes généraux de prévention
- Le document unique
- La démarche de prévention

L'analyse des situations de travail et des organisations

- Les outils d'analyse
- La pénibilité
- L'arbre des causes

Les risques psychosociaux

- Définition des RPS
- Les outils de détection et de prévention

Le harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Définition, les différents niveaux
- Le rôle de la CSSCT
- Le périmètre d'action de la CSSCT, les procédures à respecter, qui alerter
- Le rôle du référent harcèlement sexuel au sein du CSE

5- Comment m'approprier ma mission au sein de la CSSCT

Vis à vis des obligations réglementaires :

- La réglementation, son fonctionnement, ses moyens, ses missions

En réunion :

- La préparation de l'ordre du jour
- Être participatif et constructif en réunion
- Savoir analyser les bilans, proposer des plans d'action

Après un accident ou un incident :

- Comprendre le mécanisme de l'accident et sa pluricausalité
- Faire une analyse précise et apporter des mesures de prévention efficaces
- Exercices individuels et travaux en groupe sur des cas concrets

Lors du constat d'un risque :

- Comment détecter une situation dangereuse
- Comment intervenir sur une situation dangereuse

Évaluation des risques et rédaction du document unique :

- L'obligation réglementaire
- Comment le rédiger, présentation d'une méthodologie
- Analyse et commentaire du document de l'entreprise

6- L'amélioration des conditions de travail :

Sensibilisation et documentation sur les risques liés aux activités de l'entreprise

7- Mises en situation :

Études et évaluation des risques de postes de travail

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Enseignement pratique sous forme d'études de cas, d'exercices, d'analyses d'accidents, de mise en situation,

Analyse d'un poste de travail et visite de service.

Cette formation est découpée en deux tiers de formation pratique et un tiers de formation théorique.

Evaluation

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un questionnaire.

Les savoirs-faire font l'objet d'une évaluation formative permettant la validation des compétences acquises tout au long de la formation.

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.